
Ouverture de la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI

Allocution de Hamada Madi, Secrétaire général de la COI

2 août 2019, Moroni (Union des Comores)

Excellence, Monsieur AZALI Assoumani, président de l'Union des Comores,

Excellence, Monsieur Vincent MERITON, président du Conseil de la Commission de l'océan Indien et Vice-président de la République des Seychelles,

Excellence, Monsieur Niaina ANDRIANTSITOHAINA, Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar,

Excellence, Monsieur Nandcoomar BODHA, Ministre des Affaires étrangères de la République de Maurice,

Excellence, Monsieur Mohamed EL AMINE SOUEF, Ministre des Affaires étrangères de l'Union des Comores,

Excellence, Monsieur Luc HALLADE, ambassadeur représentant la France-Réunion,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mesdames et Messieurs les membres des délégations,

Chers collègues de la COI,

Distingués invités,

C'est un honneur pour moi que de me retrouver aujourd'hui à Moroni, dans mon pays, à l'occasion de cette retraite ministérielle sur l'avenir de la Commission de l'océan Indien voulue par ses Etats membres et rendue possible avec l'appui de l'Union européenne au travers de son projet INCA.

Je voudrais remercier très chaleureusement les autorités comoriennes et en particulier le Ministre des Affaires étrangères et ses services qui ont collaboré avec le Secrétariat général à l'organisation de cette rencontre exceptionnelle.

Je dis « exceptionnel » car nous n'avons que trop rarement l'occasion de réunir les membres du Conseil pour réfléchir ensemble non pas aux urgences

immédiates de la COI mais aux orientations de long terme où se rejoignent l'intérêt supérieur de notre région et celui de notre organisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En 1984 les responsables de nos Etats membres ont institutionnalisé une volonté politique de coopération et d'entraide pour notre développement commun. Ils en ont fixé la philosophie dans le texte fondateur de l'Accord de Victoria que je me plais à citer :

« Désireux de renforcer les liens d'amitié qui les unissent dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État, de l'égalité des États entre eux, conformément au droit international et aux obligations qui en découlent.

Et

Soucieux d'établir les fondements et le cadre d'une coopération renouvelée, fructueuse et durable qui s'inspire de la nécessité particulière d'assurer en toute sécurité le développement économique et social à l'intérieur de la région des États du Sud-Ouest de l'océan Indien », nos Etats membres ont alors créé la COI.

Depuis lors, nul ne contestera que notre organisation régionale est allée bien au-delà des missions qui lui avaient été initialement assignées. C'est un motif de fierté pour nous tous.

Cependant, nous devons reconnaître que cette croissance au coup par coup ne s'est pas accompagnée d'une réforme ou à tout le moins d'une adaptation de ses structures, de ses statuts et de ses moyens. Nous avons tous conscience, je le crois, que nous sommes désormais confrontés à une crise de croissance. Pour les institutions comme pour les entreprises cette situation peut aboutir à deux résultats diamétralement opposés : le dépôt de bilan, le décrochage, la fin d'une belle aventure OU à l'inverse l'affirmation et le renouveau d'une ambition.

Cette réflexion sur l'avenir de notre organisation, sur son nom même, s'impose aujourd'hui à l'évidence par la complexité et la diversité des défis à relever qu'il s'agisse de changement climatique, de sécurité, de santé publique ou encore d'approfondissement de l'équilibre régional. Dans ces domaines et bien d'autres

la COI a fait la démonstration de son utilité concrète et de sa valeur ajoutée pour un coût minimal pour ses Etats membres et leurs contribuables.

Alors, comment renouveler aujourd'hui le vœu de 1984 en adaptant l'organisation au présent et surtout aux enjeux d'avenir, telle est la raison d'être de cette rencontre de Moroni dont j'espère qu'elle s'inscrira en grand dans l'histoire de notre région.

Ce choix est entre les mains des Etats. Et c'est à vous, Messieurs les membres du Conseil, de dire de quelle COI vous voulez, quelles ambitions vous lui assignez et quels moyens vous souhaitez lui accorder.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Secrétariat général qui anime au quotidien les politiques de coopération régionale que vous avez adoptées est ici pour soutenir vos travaux et partager avec vous la mémoire, l'expérience et la pratique de 35 ans d'action collective au service de l'Indianocéanie. Nous serons à vos côtés pour alimenter vos débats, conscients que c'est à vous et à vous seuls que revient la tâche de décider.

Je vous remercie de votre attention.